



Coupe de France AIDA indoor

Règlement V2.0 du 20-01-2016

Règlement général

- **Ranking** : les manches de la Coupe de France AIDA indoor sont déclarées au calendrier AIDA International en tant que « compétitions internationales ». Les performances établies lors de ces manches sont validées au ranking AIDA France et, sur demande du compétiteur, au ranking international.
- **Participants** : Peuvent participer à la Coupe de France AIDA indoor les athlètes français en possession d'une licence AIDA France compétition, ainsi que tout athlète étranger licencié AIDA attestant d'une assurance RC.
- **Règlement** : les manches de la Coupe de France AIDA indoor appliqueront les règles habituelles AIDA, se référer aux documents « Règles AIDA France », « Tec Doc » et « Records AIDA France ».
- **Tests anti-dopage** : des contrôles anti-dopage inopinés pourront être faits lors de ces manches, le test antidopage restant systématique en cas de Record de France AIDA.

Manches et épreuves

Les manches pourront comporter 2 ou 3 épreuves officielles comptant pour le classement général de la Coupe de France AIDA indoor, le choix de proposer 2 ou 3 manches relevant des possibilités de l'organisateur.

- **Manches avec 2 épreuves** : STA et, au choix de chaque compétiteur, DYN ou DNF.
- **Manches avec 3 épreuves** : STA, DYN et DNF.

Les organisateurs pourront éventuellement proposer une épreuve hors Coupe de France AIDA de type Master. Les performances validées lors de ces épreuves seront prises en compte pour les sélections aux CDM, mais ne pourront pas rentrer dans le classement d'étape et ne pourront pas comptabiliser de points pour le classement général de la Coupe de France aida indoor.

Lors de chaque manche, un classement officiel « Manche Coupe de France AIDA indoor » sera établi par sexe et par discipline (STA, DYN et DNF).

Classement général

• Calcul des points

Les classements établis par discipline et par sexe lors de chaque manche rapporteront aux compétiteurs des points selon le ratio classement/points indiqué dans le « tableau des points » page 2.

• Classement Général

Un classement provisoire sera édité à chaque manche et publié sur le site AIDA France.

Le classement général sera arrêté à l'issue des résultats de la dernière manche et sera établi selon les modalités dessous :

- Si moins de 4 manches au calendrier : cumul des points gagnés lors de chaque manche.
- Si 4 manches ou + au calendrier : cumul des points gagnés lors de chaque manche avec déduction, si participation à toutes les manches, du moins bon résultat.

• Remise des trophées

Le classement général de la Coupe de France AIDA sera établi à l'issue de la dernière manche.

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place, sera déclaré vainqueur l'athlète ayant réalisé la meilleure performance, pénalités déduites, du circuit Coupe de France AIDA indoor. En cas de nouvelle égalité, le départage se fera sur les performances suivantes.

En clôture de la dernière manche, le vainqueur désigné de chaque discipline recevra un trophée récompensant les vainqueurs du circuit.

Tableau des points – Coupe de France AIDA indoor

Classement	Nbre de points
1	100
2	80
3	65
4	55
5	51
6	47
7	43
8	40
9	37
10	34
11	31
12	28
13	26
14	24
15	22
16	20
17	18
18	16
19	14
20	12
21	10
22	9
23	8
24	7
25	6
26	5
27	4
28	3
29	2
30	1